



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION DE BONS DE SOUTIEN ET RÉSILIENCE
ASSIMILABLES DU TRÉSOR**

DU 08 OCTOBRE 2021

ETAT DU BURKINA

TERMES ET CONDITIONS

BONS DE SOUTIEN ET RÉSILIENCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	BF000000xxxx-BAT-OCTOBRE-2022
Nature des titres	Bons de Soutien et de Résilience Assimilables du Trésor de maturité initiale 364 jours
But de l'émission	La présente émission de Bons Assimilables du Trésor dénommé « BONS DE SOUTIEN ET DE RÉSILIENCE » vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales dans le but de couvrir les besoins de trésorerie nécessaires : - Au Soutien des efforts de relance économique des Etats, afin qu'ils retrouvent la trajectoire de croissance d'avant la crise sanitaire de la Covid-19 - A la Résilience dans les changements d'orientation budgétaires prises par les Etats, face aux chocs adverses et inhabituels auxquelles leurs économies font face Cette émission concerne l'ensemble des Etats de la zone UEMOA confrontés à cette situation et en émettant le souhait. Elle cible tous les investisseurs à savoir : les entreprises ou individus souhaitant soutenir utilement les Etats de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA.
Emetteur	Etat du Burkina à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	45 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	1 000 000 FCFA
Maturité	364 jours
Echéance	09/10/2022
Taux	Les soumissions sont faites à taux multiples $\leq 3,5\%$.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance

TERMES ET CONDITIONS

BONS DE SOUTIEN ET RÉSILIENCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Païement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les Bons de Soutien et de Résilience Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 08 octobre 2021 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 08 octobre 2021 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 08 octobre 2021
Date de valeur des titres	Le lundi 11 octobre 2021
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

TERMES ET CONDITIONS

BONS DE SOUTIEN ET RÉSILIENCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013.

Particulièrement les Bons dénommés « BONS DE SOUTIEN ET DE RÉSILIENCE » bénéficient, en sus des guichets classiques de la BCEAO, de l'accès exclusive à un guichet spécial de refinancement à 12 mois.

Caractéristiques du guichet :

- Les bons de soutien et de résilience sont refinancés à taux fixe et à la demande (chaque fois que les banques les présenteront sur ce guichet spécial).
- La maturité du refinancement est de 12 mois (dès le premier jour ouvré d'achat des titres).
- Les banques disposent d'une souplesse dans le processus de refinancement, avec une période de 30 jours à compter de la date d'émission des titres pour les présenter sur le guichet

Le taux d'intérêt applicable au refinancement sur ce guichet spécial est un taux fixe qui est le taux minimum de soumission aux appels d'offres de la BCEAO.

Les revenus perçus sur Bons de Soutien et de Résilience Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Burkina. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.

L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Refinancement aux guichets de la BCEAO

Fiscalité des titres

Rachat ou échange de titres

Tableaux d'amortissement indicatifs des BAT (en FCFA)

BAT 364 jours Taux d'intérêt Précomptés				
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Encours en fin de période
11/10/2021	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	1 000 000
09/10/2022	1 000 000	0	1 000 000	0
Total		Intérêts Précomptés	1 000 000	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P. 356
Téléphone : (226) 25306015 / (226) 25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227) 72 33 30/ 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse : Boulevard Général De Gaulle
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail : adjudications@umoatitres.org